

# IDEOLOGIES SYNDICALES CONTRADICTOIRES AU CAMEROUN : LE CAS DE LA CGT ET L'UNTC (1944-1972)

**Appolinaire BAIDOU**

*Université de Douala-Cameroun*

*appolinairebaidou@yahoo.com*

## Résumé

*Les fondements de la CGT pendant la colonisation et de l'UNTC au lendemain de l'indépendance du Cameroun mettent en évidence deux périodes historiques majeures et deux idéologies syndicales contradictoires. La préoccupation essentielle de cet article est de savoir comment ces contradictions idéologiques ont influencé les différentes orientations du syndicalisme dans ses rapports avec l'Etat, les travailleurs et les employeurs. Il apparaît que l'idéologie de la CGT, inspirée du communisme, a été favorable à l'amélioration de la situation des travailleurs camerounais. Mais ses rapports avec l'administration et le patronat furent conflictuels. L'UNTC fut quant à elle adossée à une idéologie d'accompagnement influencée par le contexte monolithisme politique. C'était en réalité un syndicalisme d'Etat, vecteur de consolidation de la vision politique et du processus de construction nationale du régime d'Ahmadou Abidjo. Le rapport syndicat et régime politique fut excellent si bien que la cause ouvrière a été reléguée au second plan. Ainsi, l'histoire du syndicalisme camerounais a été caractérisée par une ambivalence idéologique du fait des enjeux socioéconomiques, politiques et des rapports de force entre les différents acteurs en présence. Cette analyse permet donc de comprendre que le syndicalisme camerounais ne fut pas statique mais essentiellement dynamique. Ces réalités historiques ont profondément marqué l'histoire du syndicalisme camerounais étant donné que les conséquences sont encore perceptibles. L'approche d'analyse de ce travail est à la fois synchronique et diachronique. D'importantes sources écrites ont été mobilisées pour la rédaction de cet article notamment des thèses, ouvrages et articles.*

**Mots clés :** *idéologie, contradictoire, Cameroun, syndicalisme*

## Abstract

*The foundations of the CGT during colonization and the UNTC after the independence of Cameroon highlight two major historical periods and two contradictory union ideologies. The essential concern of this article is to know how these ideological contradictions have influenced the different orientations of trade unionism in its relations with the state, workers and employers. It appears that the ideology of the CGT, inspired by communism, was favorable to improving the situation of Cameroonian workers. But his relations with the administration and employers were conflicting. The UNTC was backed by an accompanying ideology influenced by the context of political monolithism. It was in fact state unionism, a vehicle for consolidating the political vision and the national construction process of the Ahmadou Abidjo regime. The relationship between the union and the political regime was excellent, so much so that the workers' cause was relegated to the background. Thus, the history of Cameroonian trade unionism has been characterized by an ideological ambivalence due to socio-economic and political issues and the balance of power between the various actors involved. This analysis therefore makes it possible to understand that*

*Cameroonian trade unionism was not static but essentially dynamic. These historical realities have deeply marked the history of Cameroonian trade unionism since the consequences are still perceptible. The analysis approach of this work is both synchronic and diachronic. Important written sources were used for the writing of this article, in particular theses, books and articles.*

**Keywords :** *ideology, contradictory, Cameroon, trade unionism*

## **Introduction**

L'une des faiblesses de l'investigation scientifique en matière syndicale au Cameroun est de n'avoir pas suffisamment traité de la question de l'idéologie syndicale. Pourtant, c'est une démarche intéressante de notre point de vue qui aurait permis de mieux saisir les jeux, les enjeux et surtout les différentes orientations d'une organisation qui a bouleversé profondément la société pendant la période coloniale et postcoloniale. En effet, lorsque les germes de l'esprit syndical se développèrent officiellement au Cameroun vers la fin de la première guerre mondiale notamment à la faveur du fameux décret du 7 août 1944, la Confédération Générale de Travail CGT débarqua dans le territoire sous l'influence d'une doctrine syndicale essentiellement contestataire face au carcan du capitalisme (Donnat, 1986 : 29). Elle a été fondée sur la revendication et l'opposition, c'est-à-dire une orientation syndicale extrêmement revendicative et s'opposant à toutes les injustices aussi bien du patronat que de l'administration coloniale. Elle se veut protectrice du monde professionnel et défend en toutes circonstances les droits et intérêts des travailleurs. Toutefois, cette logique idéologique va complètement muter dans un contexte historique caractérisé par l'avènement d'un régime totalitaire à parti unique. Au courant de cette période, les autorités politiques instaurent une idéologie d'assimilation syndicale après avoir institutionnalisé l'Union Nationale des Travailleurs du Cameroun UNTC. C'est ainsi que le syndicalisme devient un organe spécialisé du parti unique et vecteur de la consolidation de la vision politique du régime (baidou, 2020 : 160). Dès lors, on se retrouve face à une contradiction idéologique qui apparaît comme un guide de lecture susceptible d'appréhender deux périodes, deux orientations syndicales, deux objectifs, deux profils d'acteurs et deux modes opératoires de revendications différents. Cette contradiction est la preuve que l'idéologie syndicale n'est pas standard, mais dynamique et peut muter en fonction des rapports de force et des intérêts des acteurs socioéconomiques et politiques en présence. C'est à ce titre que cette

réflexion envisage d'examiner les mutations contradictoires de l'idéologie syndicale au Cameroun. La question fondamentale est celle de savoir comment les contradictions idéologiques ont influencé les différentes orientations du syndicalisme dans ses rapports avec l'Etat, les travailleurs et les employeurs au Cameroun ? Quelles ont été les incidences sur le terrain et dans les mentalités ? Pour apporter des éléments de réponse à ces préoccupations, nous avons élaborés deux grandes parties. La première est consacrée à l'idéologie syndicale d'importation coloniale et son impact dans le paysage syndical camerounais. La deuxième partie s'intéresse au bouleversement idéologique du syndicalisme à l'épreuve du monolithisme syndical au Cameroun postcolonial. L'approche d'analyse de ce travail est à la fois synchronique et diachronique. Synchronique, parce qu'elle permet de comprendre et d'élucider les faits en les plaçant dans leur contexte. Diachronique, parce qu'elle permet de restituer la succession et l'enchaînement des faits dans le temps. D'importantes sources écrites ont été mobilisées pour la rédaction de cet article notamment des thèses, ouvrages et articles. En outre, nos travaux scientifiques personnels ont été non négligeables étant donné que notre champ de recherche porte sur le mouvement syndical.

## **1. L'avènement de la CGT d'obédience communiste au Cameroun (1944-1960)**

La période coloniale française porte les stigmates du mouvement syndical au Cameroun. La CGT fut alors implantée et adossée à l'idéologie revendicative et d'opposition proche des idées communistes (Donnat, 1986 : 31). C'est pour cette raison qu'elle eut deux orientations majeures notamment l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et l'opposition face au patronat et l'administration coloniale. Mais, avant d'examiner ces éléments, il importe d'analyser en premier lieu les traits caractéristiques de cette idéologie.

### ***1.2. La « revendication et l'opposition » : une idéologie syndicale d'action directe pour l'amélioration de la situation professionnelle des travailleurs***

La revendication et l'opposition a été la toute première idéologie syndicale d'importation coloniale au Cameroun. Inspirée du communisme elle avait pour but de regrouper les ouvriers et d'améliorer leurs conditions de vie. Mais avant d'examiner cet aspect, il est d'abord

judicieux d'analyser en premier lieu les traits caractéristiques de cette idéologie.

Il existe deux principaux courants idéologiques plus ou moins similaires qui sous-tendent le mouvement syndical à travers le monde. Il s'agit notamment de « la revendication et l'opposition » et « la revendication et le contrôle ». En guise de précision, ce second cas est un courant idéologique qui développe deux exigences : d'une part, la revendication de meilleures conditions de vie des adhérents et d'autre part, le contrôle du capitalisme. Ce modèle idéologique accepte le capitalisme tel qu'il se développe au sein des différentes sociétés, toutefois, oblige les syndicats à contrôler de près ses abus et ses débordements. Des auteurs comme Yves Person, Depuis et bien d'autres soutiennent ce courant idéologique. Pour eux, le capitalisme ou alors l'économie de marché est un fait, on ne peut pas l'abolir tout comme il est impossible d'éliminer la classe ouvrière (Baidou, 2020 : p 100).

Toutefois, la revendication et l'opposition en vigueur au Cameroun impulsait également le syndicalisme à la revendication de meilleures conditions de vie pour ses militants, mais, s'opposait catégoriquement à toutes les méthodes ou les formes du capitalisme. C'est là où intervient la contradiction majeure. C'est une idéologie particulièrement rigide, extrêmement contestataire et réfractaire à tout en l'occurrence aux pouvoirs politiques et aux méthodes capitalistes. Pour mieux comprendre cette orientation idéologique, il faut partir de l'éclairage du contexte socioéconomique et politique général afin d'analyser le cas particulier du Cameroun.

En effet, la révolution industrielle fut un facteur historique ayant accentué les inégalités sociales en Europe d'abord et dans le reste du monde ensuite. Les rivalités entre les détenteurs des moyens de production et les détenteurs de la force du travail sont les catalyseurs de base qui ont fondé le mouvement syndical avec l'idée de combattre le patronat et le capitalisme. Il faut alors dire que le marxisme trouva en cela un terrain fertile pour développer des idées communistes qui influenceront plus tard l'orientation du mouvement syndical. En effet, Marx prône la lutte des classes et le renversement de la situation par les organisations prolétariennes (Marx, 1993 : 263). En outre, sa théorie définit le syndicat comme l'émanation de la classe prolétarienne qui lutte pour la réalisation de son unité, sa prise de conscience et pour la défense de leurs intérêts face à la bourgeoisie. C'est pour cela d'ailleurs qu'il fustige le capitalisme, les méthodes du patronat et qualifie la masse des

chômeurs comme « l'armée de réserve du capital ». D'où le développement du syndicalisme révolutionnaire et extrêmement revendicatif à travers une déclaration inédite : « prolétaires de tous les pays unissez-vous ! » (Marx, 1993 : 192). Ainsi, la Confédération Générale du Travail (CGT), centrale syndicale française d'obédience communiste et inspirée du marxisme fut idéologiquement influencée par la revendication et l'opposition.

Par conséquent, à la faveur de la pénétration des puissances européennes au Cameroun, les germes de l'injustice sociale ont été perceptibles. Les syndicalistes européens notamment Gaston Donnat et Soulier Maurice ont créé des conditions nécessaires à la ramification et l'implantation de la CGT dans le territoire. Les objectifs fondamentaux furent alors de défendre les intérêts des travailleurs locaux mais aussi et surtout de combattre farouchement l'administration coloniale en place (Donnat, 1986 : 78). Donc, l'idéologie syndicale a été importée au Cameroun à partir du moment où la CGT fut implantée dans ce territoire en tant que principale centrale syndicale.

Cette précision étant faite, il y'a lieu de rappeler que la situation professionnelle des travailleurs camerounais fut extrêmement difficile pendant la période sous administration coloniale. Il fallut travailler deux ou trois fois plus souvent pour gagner sa pitance journalière, hebdomadaire ou mensuelle. Le capitalisme avait trouvé un terrain favorable à son développement avec pour corollaire l'exploitation à outrance d'une main-d'œuvre nombreuse et bon marché (Kaptue, 1988 : 707). De mauvais traitements quotidiens infligés à des travailleurs dont on attendait tout, à qui l'on donnait si peu. Une masse laborieuse sous le joug d'une collusion flagrante entre l'administration et le colonat défendant enfin de compte les mêmes intérêts (Eyinga, 1985 : 86). Dans ce contexte, les travailleurs locaux n'avaient ni les droits fondamentaux, ni les moyens de leur politique pour faire face à une telle injustice. Mais, lorsque la CGT s'installa progressivement dans les localités du pays en 1944, le déclic de la révolte ouvrière fut enclenché rapidement.

En effet, la CGT, idéologiquement inspirée de la revendication ouvrière, eut pour objectif fondamental de sensibiliser les Camerounais. Il était important de comprendre que l'amélioration des meilleures conditions de vie des uns et des autres passait inéluctablement par une revendication intense face l'administration coloniale. Une fois les ouvriers camerounais comprirent cette réalité, une série de

revendications a été formulée à l'endroit du pouvoir colonial et du colonat entre autres :

- Des augmentations de salaires ;
- L'amélioration des conditions de travail ;
- Le respect de la personne humaine (fin de discrimination de toutes sortes, des brimades et du régime de l'indigénat, fin des travaux forcés, etc.) ;
- Le respect des libertés publiques élémentaires ;
- L'instruction plus conséquente et plus étendue par la création de nombreuses écoles et l'adaptation des programmes ;
- La formation professionnelle.

Il faut indiquer que la liste des revendications ci-dessus n'est pas exhaustive puisqu'il existait un éventail varié des doléances. La fièvre syndicale qui s'empara des leaders syndicalistes suscitait l'engouement des revendications permanentes (Richard, 1986 : 57). Le mode opératoire se résumait à travers des courriers adressés aux chefs de circonscriptions et subdivisions administratives. Ce processus ne fut pas un long fleuve tranquille étant donné qu'il avait été parfois émaillé par des arrêts de travail, des grèves et des affrontements violents entre les différentes forces en présence (Epee Ekwalla, 2009 : 25). Mais, quoi qu'il en soit, plusieurs revendications trouvèrent des issues favorables pour le grand bien des travailleurs dans les milieux professionnels camerounais.

### ***1.2. Une doctrine syndicale opposée au colonat et l'administration coloniale : la CGT érigée en contre-pouvoir***

La CGT fut opposée au point d'être érigée en contre-pouvoir face à l'administration et le patronat composé du colonat blanc sur deux points. D'abord parce que la logique idéologique l'imposait mais aussi du fait que le terrain syndical offrait sa tribune pour des luttes et des revendications nationalistes.

D'un point de vue idéologique, le mouvement syndical fut animé par des idées communistes qui prônent un système économique et social basé sur l'élimination de la propriété privée au profit de la propriété collective. Autrement dit, le bannissement du capitalisme au détriment du communisme (Marx, 1993 : 482). Suivant cette logique, le syndicalisme était strictement opposé au système économique en vigueur dont les conséquences visibles furent l'exploitation à outrance de l'homme par l'homme, les inégalités sociales et les conflits d'intérêts. La CGT utilisa alors toutes ses forces dans cette bataille contre les

promoteurs du capitalisme sur le territoire camerounais notamment l'administration et ses affidés le patronat blanc (Mongory, 1975 : 178). C'est également sur cette fibre que la CGT surfa pour sensibiliser les Camerounais à la mobilisation et le renversement de la situation. Cela fut d'autant plus compréhensible pour un territoire sous administration coloniale comme le Cameroun. Les populations supportaient assez mal cette domination. Si dans un premier temps elles ont perçu la colonisation comme une fatalité, elles en sont arrivées par la suite à se dire avec l'aide de la CGT que le sort qu'ont leur réservait n'était pas juste. La pratique de l'indigénat, l'exploitation à outrance de ses ressources physiques et l'état d'infériorité générale dans lequel on les tenait leurs inspirèrent peu à peu le désir de se libérer du joug colonial (Kaptue, 1993 : 21) Un capital de mécontentement s'accumula progressivement, au fil des ans, le terrain syndical se trouva de mieux en mieux préparer pour mener une opposition farouche aux bourreaux.

Sur un tout autre plan, il convient d'indiquer que le terrain purement syndical ne parvenait plus à donner pleinement satisfaction aux attentes des travailleurs camerounais. Tout naturellement, ils utilisèrent la tribune ou alors le label du syndicalisme pour glisser des revendications ouvrières mais aussi nationalistes et politiques (Baidou, 2022 : 207). Ainsi, l'avènement de l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun USCC sous l'égide de la CGT métropolitaine contribua à atteindre cet objectif. En effet, lorsque les travailleurs camerounais se rendaient compte que le pouvoir politique était détenu par des étrangers tous puissants, peu enclins à l'utiliser pour aider à l'amélioration de leurs conditions de vie, dès ce moment, ils décidèrent de capturer tout ou une partie de pouvoir politique détenu par l'administration coloniale. Ce fut dans cette optique que Ruben Um Nyobe et ses camarades mirent sur pied en 1948 le parti de l'Union des Populations du Cameroun UPC. La plupart des dirigeants de ce jeune parti étaient des dirigeants ou anciens dirigeants de l'USCC. Le risque était dès lors prévisible de voir s'établir une interférence entre les activités de l'UPC et celles de l'USCC (Kaptue, 1990 : 44).

Par conséquent, le dérapage intervint d'autant plus facilement qu'il y avait une identité remarquable entre les principales revendications des syndicalistes de l'USCC et celles développées par l'UPC. Une alliance objective s'établit presque spontanément et sporadiquement par des actions communes lorsque l'ennemi commun, les colonialistes menaçaient ou frappaient durement une des partenaires. C'est dans ces

conditions que les travailleurs camerounais ont adopté le syndicalisme comme un instrument de combat et de contre-pouvoir politique. La CGT et l'U.S.C.C furent ainsi présentées comme des principales forces antagoniques face aux pouvoirs administratifs coloniaux (Kaptue, 1995 : 18).

## **2. La mutation idéologique du syndicalisme à l'épreuve du monolithisme politique au Cameroun (1972-1990)**

Dès l'accession du Cameroun à l'indépendance en 1960, des mutations profondes furent opérées dans trois domaines précis à savoir : la reconfiguration de l'environnement politique avec la fin de l'occupation étrangère, le fondement de la construction d'un idéal de société à travers le parti unique considéré comme le véhicule d'une idéologie constituant les piliers du développement social, économique et politique et enfin, la caporalisation du syndicalisme sous l'égide d'une centrale unique, dénommée Union Nationale des Travailleurs du Cameroun (U.N.T.C). Autrement dit, les nouveaux dirigeants politiques voulaient d'une part, remplacer le multipartisme par un régime de parti unique et d'autre part, celui du pluralisme syndical par un système du monolithisme syndical (baidou, 2020 : 153). Dès lors, on assiste à l'émergence d'une nouvelle idéologie d'assimilation avec pour conséquence l'instauration d'un syndicalisme d'Etat.

### ***2.2. L'émergence d'une idéologie d'accompagnement : l'institutionnalisation de l'UNTC comme organe spécialisé du parti unique***

Il est évident que le pluralisme syndical version CGT est apparu trop gênant pour la consolidation de l'Etat unitaire. Les réflexes de peur et de méfiance antisyndicale ont continué de hanter les dirigeants politiques camerounais. Car, de toutes les autres organisations sociales, les syndicats des travailleurs représentaient particulièrement des forces d'oppositions difficilement manipulables au lendemain de l'indépendance. De par leurs natures contestataires et revendicatrices et connaissant leur marge de manœuvre depuis la période coloniale, Ahmadou Ahidjo et son régime n'ont pas voulu prendre le risque de laisser le syndicalisme hors de contrôle. Au regard du contexte et au nom de l'unité nationale devenue un idéal et un alibi commode pour les dirigeants, des mesures seront prises pour instaurer une nouvelle



idéologie dans la conjoncture du monolithisme syndical au Cameroun en 1972 (Baidou, 2020 : 163).

Pour justifier ainsi l'émergence idéologique d'assimilation syndicale, le président Ahmadou Ahidjo avait estimé que la situation des syndicats fut anachronique par rapport à l'évolution générale du pays. Les militants de ces syndicats, membres de l'U.N.C, se partageaient entre trois syndicats antagonistes. Unis au sein du parti, ils s'affrontaient sur le plan professionnel. Cela était d'autant plus préjudiciable à l'unité et à l'indépendance nationale que certains de ces syndicats, qui conservaient des liens avec des organisations étrangères, répercutaient dans le pays les querelles et les divisions qui opposaient leurs centrales syndicales mères situées dans des pays dont les objectifs et le contenu social ne correspondaient pas à ceux de la nation camerounaise. En outre, il indique que la plupart de ces militants qui avaient apporté leurs contributions à la lutte pour l'indépendance nationale, se sentaient de moins en moins à l'aise dans ce climat de querelles stériles et d'allégeance envers l'étranger (Baidou, 2020 : 161). Comment s'étonner dès lors, que leur réponse à l'appel lancé au Congrès de Garoua fut aussi rapide que pratique ? En effet, ces syndicats, en se regroupant au sein d'une centrale syndicale unifiée, décidée à œuvrer dans le sillage de l'U.N.C, apporteront à l'édifice national un pilier supplémentaire à la consolidation définitive de son unité politique (Bayart, 1979 : 54) Bien entendu, le président Ahidjo fustigeait alors la multiplicité des centrales syndicales entre plusieurs factions antagoniques. D'après lui, ce pluralisme ou alors cette diversité syndicale est un frein pour son projet d'unité nationale. Donc, cet appel au Congrès de Garoua, était le signe que le président appelait tous les syndicalistes à l'unité.

Par conséquence, les nouveaux dirigeants politiques ont mis un terme à l'ancien modèle pour changer la nature et l'orientation des revendications des syndicats des travailleurs d'où, l'adoption d'un syndicalisme d'accompagnement. En effet, ce système fut tout le contraire de ce qui se faisait pendant la période coloniale française aussi bien de son contenu que de son opérationnalité dans le paysage syndical.

Ainsi, les syndicats sont perçus comme des forces sociales certes, mais, qui devaient désormais accompagner l'Etat dans l'atteinte de ses objectifs de développement fondés sur le slogan « de l'unité nationale ». Le syndicalisme d'accompagnement signifie dans le contexte monolithique que les syndicats des travailleurs sont des partenaires inconditionnels de l'Etat. Alors, réunis dans une seule centrale syndicale

dans le cadre du parti qui assume la conscience de la nation entière, tous, ensemble, dirigeants et adhérents, retrouveront la foi et l'enthousiasme qui permettront d'apporter à l'œuvre de la construction nationale toute la puissance et tout le dynamisme de la classe ouvrière de la chère patrie (Bayart, 1978 : 168).

Par ailleurs, dès 1972, il est institué entre tous les travailleurs de la République Unie du Cameroun, une centrale syndicale unique inféodée au parti UNC. Sur le plan juridique, l'U.N.T.C revêt la forme d'une union des syndicats conformément aux dispositions de la législation en vigueur en son article 2. D'après l'article 3, cette centrale exerce ses activités dans le cadre des options politiques définies par le parti de l'Union Nationale Camerounaise. Ainsi, son siège social est fixé à Yaoundé et son transfert dans tout autre lieu du territoire peut intervenir sur décision du congrès confédéral, prise après accord du bureau politique national du parti en son article 5. L'U.N.T.C a une durée illimitée d'après l'article 6.

En outre, l'article 18 stipule qu'elle comporte trois organes de direction notamment le Congrès, le Conseil National et le Bureau Confédéral. Le premier est l'instance suprême de l'U.N.T.C et se réunit normalement en session ordinaire tous les trois ans, sur convocation du bureau confédéral. Le second est chargé par le congrès de la direction permanente de la confédération. Il est présidé par le président confédéral élu en son sein. Enfin, le troisième est l'organe d'exécution de l'U.N.T.C. Il assure à cet effet, sous le contrôle du Conseil National, l'administration permanente et générale de la confédération.

Devenue un syndicalisme d'Etat, l'U.N.T.C, avait par la même occasion revêtu un caractère politique. Elle n'était plus un syndicalisme ordinaire ou indépendant tourné vers des revendications excessives. Mais, davantage un démembrement du parti susceptible d'accompagner et de promouvoir les orientations politiques, économiques et sociales adoptées par l'Etat. Dans ce contexte, la création de l'U.N.T.C dans une localité ou dans une région devient incontestablement un enjeu politique pour l'ordre gouvernant. Enjeu politique d'une part parce que l'installation des syndicats régionaux ou départementaux devait se faire avec l'approbation des politiques et en présence d'une commission mise en place pour la circonstance et d'autre part, parce que les acteurs syndicalistes étaient choisis en fonction de leur affinité ou de leur loyauté envers les politiques. Aussi, les militants syndicalistes étaient avant tout militants du parti UNC.

### ***2.2.2. Activités conjointes du syndicat UNTC et du parti UNC : vecteurs de consolidation de la vision politique du régime d'Ahmadou Ahidjo***

Sur le plan purement syndical, il faut renseigner que L'Union Nationale des Travailleurs du Cameroun menait des activités dans le domaine professionnel. C'est dire que le mouvement syndical fut dans une certaine mesure orientée dans le processus d'encadrement des travailleurs à travers la sensibilisation, l'éducation et la formation. Aussi, l'U.N.T.C a été un organe de régulation dans les entreprises du secteur privé et parapublic. Car, elle encadrait les travailleurs dans les entreprises par l'application de la législation du travail, par la discipline pour qu'ils deviennent des citoyens conscients des problèmes du développement. Enfin, par le renforcement du dialogue social entre les employeurs et les travailleurs en vue du règlement pacifique des conflits.

Seulement, l'essentiel du mouvement syndical va s'inscrire dans une nouvelle approche. Idéologiquement, l'activité syndicale a été façonnée pour accompagner les orientations politiques, économiques et sociales du régime du parti unique. Inféodée à l'appareil politique de l'Etat, l'U.N.T.C eut un rôle politique important à jouer. L'article 3 du statut dispose que l'unique centrale syndicale du territoire exerce ses activités dans le cadre des options politiques définies par le parti de l'Union Nationale du Cameroun. On comprend dès lors que son rôle ne consistait plus à la contestation de l'ordre gouvernant comme par le passé avec la CGT, mais davantage le soutien aux orientations politiques de celui-ci. C'est à ce titre que les syndicats ont été d'une loyauté inconditionnelle et d'une docilité à nulle autre pareille envers le parti U.N.C. Bien plus, les syndicats et le parti menaient des activités conjointes et utilisaient les mêmes installations (maisons du parti UNC) pour organiser les meetings communs. C'est d'ailleurs dans cette logique que les syndicalistes sensibilisaient les travailleurs à adhérer et à s'acquitter des cartes du parti (Baidou, 2020 : 178). Des réunions syndicales ont été organisées et arrangées çà et là avec les membres du parti pour expliquer les bienfondés des politiques économiques et sociales du régime à l'intention des travailleurs. L'objectif fondamental fut de détourner l'attention de la masse laborieuse des sons de cloches dissonantes qui viendraient ternir l'image du parti et saboter les efforts d'encadrement des différentes catégories professionnelles. La crainte du parti, mais surtout de son chef fut de laisser les travailleurs adhérer à des idéaux et des revendications venus de l'extérieur et donc les

conséquences seront désastreuses dans le pays. C'est au regard de cette réalité que l'UNTC fut un instrument du paysage socioéconomique et politique dont le rôle était important dans la construction de l'unité nationale tant souhaitée par le régime d'Ahmadou Ahidjo.

## Conclusion

Ce papier avait pour but de jeter un regard autour des mutations idéologiques contradictoires à partir de l'analyse de deux centrales syndicales à savoir la CGT et l'UNTC. Il ressort que la CGT fut influencée par une idéologie d'importation coloniale d'obédience communiste avec un accent extrêmement revendicatif et contestataire. C'est la raison pour laquelle le rapport syndicalisme administration et patronat fut conflictuel. Cependant, au lendemain de l'indépendance, le régime d'Ahmadou Ahidjo a instauré un syndicalisme d'Etat avec une idéologie syndicale d'accompagnement pour taire toutes les dissensions sociopolitiques afin de baliser la voie de la construction nationale. Dans ce dernier cas, le syndicalisme fut un partenaire stratégique du régime politique en place. On retient que l'histoire du syndicalisme camerounais a été émaillée par une ambivalence idéologique du fait des enjeux socioéconomiques et politiques. C'est la preuve que le mouvement syndical camerounais ne fut pas monotone dans son orientation mais essentiellement dynamique en fonction des rapports de force des acteurs en présence. Ces réalités historiques du syndicalisme camerounais sont d'une importance majeure et méritent une attention particulière si l'on veut saisir les enjeux actuels des mouvements syndicaux dans nos sociétés.

## Bibliographie

**Baidou Appolinaire** (2020), *les syndicats des travailleurs au Nord-Cameroun de 1946 à 2015 : dynamique et défis*, Thèse de doctorat/Ph.D d'histoire, Université de Maroua.

**Baidou Appolinaire** (2022), « L'activisme syndical de Ruben Um Nyobe au Nord-Cameroun sous administration française », *Revue della/afrique*, vol. 4, no 10- août 2022.

**Bayart Jean-François**, (1978), « Régime du parti unique et systèmes d'inégalité et de domination au Cameroun : esquisse », *Cahiers d'Etudes Africaines*.

- Bayart Jean-François**, (1979), « Le gouvernement Ahidjo », *Le Monde Diplomatique*
- Donnat Gaston**, (1986), *Afin que nul n'oublie. L'itinéraire d'un anticolonialiste Algérie. Cameroun. Afrique*. Paris l'Harmattan
- Epee Ekwalla Joseph**, (2009), *Les syndicats au Cameroun, genèse, crises et mutation*, Paris, l'Harmattan
- Eyinga Abel**, (1985), *Démocratie de Yaoundé, Syndicalisme d'abord 1944-1946*, Paris, l'Harmattan
- Kaptue Léon** (1988), *L'expérience syndicale au Cameroun des origines à 1960*, Thèse de Doctorat d'Etat en Histoire à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé, tome 1 et 2.
- Kaptue Léon**, (1990), « De la clandestinité à la légalité : protosyndicats et syndicalisme institutionnel au Cameroun, de 1919 à 1944 », *Annales de la faculté des Arts, Lettres et Sciences humaines de Yaoundé I*, Vol.VI, No 1 et 2.
- Kaptue Léon**, (1993), « La machine humaine dans l'exploitation des colonies : l'exemple du Cameroun entre 1916 et 1960 », *Histoire et anthropologie*, No 4.
- Kaptue Léon**, (1995), « Grèves, Émeutes et Répression au Cameroun : Les événements de Septembre 1945, à Douala », *Revue africaine de sciences sociales*, Vol. 2.
- Karl Marx**, (1993), *Le Capital*, Paris, Ed Quadrige
- Mongory Jonathan** (1975), *Le syndicalisme. Force politique au Cameroun ? De 1944 à 1972*. Thèse de Doctorat de sciences politiques, Paris, Université de Droit, inédite.
- Richard Joseph**, (1986), *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Ed Karthala.